

CIRCULAIRE N° 001 - 2021/ DC/BR-DG

HORAIRE RESERVE AUX REGLEMENTS ESPECES DANS STAR-UEMOA

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR) rappelle aux Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ainsi qu'aux Banques Teneurs de Comptes-Conservateurs (BTCC) que la plage horaire réservée, par la Banque Centrale, pour le règlement prioritaire des soldes de la BRVM dans STAR-UEMOA, se situe entre 8 heures et 8 heures 30 minutes.

Le DC/BR invite donc les adhérents à prendre toutes les dispositions utiles à la matérialisation de leurs réservations dans le système STAR-UEMOA au plus tard à T+2, 17 heures, afin de lui permettre de procéder au Règlement-Livraison dans les délais prévus.

A compter de la publication de la présente, le DC/BR se réserve le droit de considérer systématiquement toute violation comme un défaut et de lui appliquer le régime des pénalités correspondant.

Fait à Abidjan, le 25 Juin 2021

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE